

Le Pôle Petite Enfance

Un bâtiment éco-conçu et pensé pour les enfants



Armand Zaccaron

Vice-président en charge des travaux, des grands projets, et du pôle technique.

« En plus de son intérêt majeur pour notre territoire, le PPE revêt une importance particulière pour notre collectivité : il représente la concrétisation du premier grand projet mis en œuvre par la CAB. De plus, il s'intègre parfaitement dans la démarche de territoire à énergie positive que nous avons engagée. »



© Cauty et Laparra

Le Pôle Petite Enfance regroupera trois structures de la Petite Enfance en un seul et même lieu.

→ **La crèche Moulinier** : prise en charge collective.

→ **Le Relais Assistantes Maternelles (RAM)** : lieu d'accueil, d'informations et d'animations pour les parents et les assistantes maternelles.

→ **La crèche familiale** : accueil au domicile des assistantes maternelles, prise en charge administrative par la CAB.

Les locaux actuels des trois structures ne sont plus adaptés aux missions exercées. Il s'agit donc d'optimiser la qualité de l'accueil des tout-petits et de leurs familles et de mutualiser les espaces communs pour en améliorer leur efficacité.

DANS UN QUARTIER EN PLEINE RÉNOVATION

Il a été décidé de construire le futur PPE Rive Gauche de Bergerac afin d'y conserver une structure Petite Enfance. Par ail-

leurs, le projet contribue au programme de rénovation urbaine (ANRU) initié dans le quartier de Naillac depuis 2007 et vient diversifier les offres de services au public après l'auditorium et l'école de musique, le plateau sportif, l'école et le lycée ou encore Pôle Emploi. Il sera facilement accessible à pied, à vélo, en transport en commun, ainsi qu'en voiture.

UN BÂTIMENT HAUTE QUALITÉ ENVIRONNEMENTALE (HQE)

Le PPE est éco-conçu selon les principes de la démarche HQE. Celle-ci vise à améliorer la qualité environnementale des bâtiments : offrir des ouvrages sains et confortables dont les impacts sur l'environnement, sur l'ensemble de leur durée de vie, sont les plus maîtrisés possible. C'est une démarche d'optimisation multicritères qui s'appuie sur une donnée fondamentale, un bâtiment doit avant tout répondre à un usage et assurer un cadre de vie adéquat à ses utilisateurs.

La démarche HQE se décline en quatre grandes thématiques :

→ **site et construction** (intégration dans son environnement, utilisation de matériaux écologiques, chantier propre, ...),

→ **gestion** (économie d'énergie, gestion de l'eau, tri des déchets, ...),

→ **confort** (thermique, acoustique, visuel, ...),

→ **santé** (qualité de l'air et de l'eau, sanitaire, ...).

UNE STRUCTURE PENSÉE POUR LES ENFANTS

Angles arrondis, portes anti-pince doigts, revêtements amortissants, prises électriques sécurisées, mobilier sur-mesure, jardin clôturé, visiophone, peintures et revêtements éco-labélisés, ... L'ensemble des fonctionnalités a été réfléchi pour les utilisateurs de la structure, et en particulier pour les enfants, qui y seront en parfaite sécurité, entourés d'équipes professionnelles, expérimentées et attentives.

CHIFFRES à la loupe

INFOS +

EN DATES

- 6 novembre 2015 : Pose de la première pierre
- De novembre 2015 à mars 2016 : Travaux de gros œuvres
- De mars à juin 2016 : Aménagements intérieurs et extérieurs
- De juillet à octobre 2016 : Peinture et finitions
- De novembre à décembre 2016 : Installation, pose du mobilier et du matériel
- Janvier 2017 : Ouverture des structures

BUDGET

Le budget total s'élève à 2,2 millions d'euros HT. Ce chiffre inclut les études, les travaux ainsi que le mobilier. Le financement est pris en charge par l'Europe (avec le soutien de la Région Aquitaine), l'État, le Conseil Départemental de la Dordogne, la Mutualité Sociale Agricole (MSA), la Caisse d'Allocations Familiales (CAF), la Ville de Bergerac et la CAB, qui gère également la maîtrise d'ouvrage.

UNE ARCHITECTURE REMARQUABLE

Arrondi et orné de voile béton blanc et marbré, le bâtiment s'intégrera parfaitement dans son environnement. Ses façades bois rappelleront celles de Pôle Emploi, les luminaires utilisés seront les mêmes que ceux du quartier. Construit de plain-pied, avec un toit plat, il ne constituera pas de barrière visuelle pour les habitants. Les arbres ornant les allées seront maintenus.